SMC-CSE
SIMPLIFIE LES MISSIONS DU CSE

3 jours

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Objectifs

Comprendre le rôle et les missions du CSE

Connaître son fonctionnement et ses moyens d'action

Identifier les attributions

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Durée

3 jours soit 21 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € nets / jour / groupe (+ frais pour la province en présentiel)

Inter : 590 € nets / jour / personne

Inter Visio : 490 € nets / jour / personne

Financement

Financement par le CSE

38 rue du Texel
75014 Paris
01 46 99 63 50
www.smc-cse.fr

Programme :

Jour 1 : Le rôle, le fonctionnement et les moyens du CSE

La présentation du CSE

La mise en place et son rôle

La composition et l'organisation

Les titulaires et suppléants
La présidence et les assistants
Le secrétaire, le trésorier et les adjoints
Les autres représentants du personnel :
- les représentants syndicaux, de proximité et le conseil d'entreprise

Le fonctionnement

L'ordre du jour
Les réunions
Le procès-verbal
Le règlement intérieur
Les commissions

Les moyens

Le local et le matériel
Les heures de délégation
Les budgets
- La base de calcul
- L'utilisation
- Les obligations comptables

Les modes de communication
Le droit à la formation

Jour 2 : Les attributions économiques

La notion d'information et de consultation
Les modalités de consultation (avis et délais)
La compétence générale
Les consultations obligatoires (orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale, conditions de travail et emploi)
Les consultations ponctuelles (domaines de compétences)
La BDESE
- Accès et contenu
- L'adaptation par voie d'accord

Le rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Inspections
- Enquêtes

SMC-CSE
SIMPLIFIE LES MISSIONS DU CSE

3 jours

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Jour 3 : Autres points à connaître

Les réclamations

Individuelles et collectives

Les expertises

Les cas de recours
La désignation
La prise en charge financière

Le droit d'alerte

Économique
Social
Les atteintes aux droits des personnes et aux libertés
Le danger grave et imminent

Les attributions sociales

La gestion des activités sociales et culturelles (ASC)
ASC et URSSAF

Le statut des membres

La durée et le renouvellement des mandats
La protection en cas de licenciement

38 rue du Texel
75014 Paris
01 46 99 63 50
www.smc-cse.fr